

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IKMA » en abrégé
« SCI IKMA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
RESIDENTIEL, RUE DES AGAVES, LOT: 60, ILOT: 0, Lot 60,
Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Juillet 2023 reçus par Me Agathe AYENA BENE HOANE, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 07 Juillet 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

IKMA » en abrégé « SCI IKMA »

Objet : - l'acquisition de tous terrains bâtis ou non bâtis,
- la construction sur ces terrains de logements et autres bâtiments,
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, l'entretien de tous biens immobiliers,
- la gérance l'administration de tous biens immobiliers pour son propre compte ou pour le compte de tiers,
- Toutes activités d'hôtellerie en général, notamment l'hébergement, la résidence,
- La participation de la Société dans toutes entreprises ou sociétés Ivoiriennes ou Etrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe,
- Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou tous objets similaires ou connexes.

Capital 51,000,000 F CFA divisé en (1020.0) Parts Sociales de Cinq Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1020 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
RESIDENTIEL, RUE DES AGAVES, LOT: 60, ILOT: 0, Lot 60,

Ilot 0

Dirigeant(s) Mme TOURE EPSE CALAME N'NA KHADY
(ADMINISTRATEUR), M DJIBO IDRIS-JEAN ALEXANDRE
KOUAO (ADMINISTRATEUR), Mme TOURE EPSE KAKOU-
MARCEAU MARIAME DIAKHABY (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00104 du 14/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51474/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

